





LES MYOSOTIS

La 2e fête sportive et artistique au Théâtre de Cahors

Nous pouvons dire, sans exagérer, que les amateurs de la Société « Les Myosotis »...

Ce fut, sous les yeux émerveillés du public, un spectacle à ces cesse renouvelé et varié, ou de la ronde enfantine...

Les « Jeunettes » furent ravissantes dans « Youpi c'est la vie », fantaisie champêtre.

Un à 0 km. 955 ; l'autre à 7 km. 500 ; le troisième à Douelle, au 1er croisement...

Art. 3. — La circulation n° 8 entre les points kilométriques 0,955 et 11.000, les 9 et 10 juin 1935, entre 10 heures et 19 heures.

Art. 4. — Un sens unique sera établi sur le chemin vicinal ordinaire n° 6 de la commune de Cahors, passant par la fontaine des Chartreux...

Art. 5. — Pendant la durée de l'interdiction, toutes mesures utiles seront prises par la Société « l'Aéro-Club du Quercy »...

Art. 6. — Le présent arrêté sera affiché et aux abords immédiats des barrages et dans les communes intéressées.

Art. 7. — L'ingénieur en chef du Service vicinal, le Commandant de gendarmerie, le Commissaire de police de Cahors et les Maires des communes de Cahors, Pradines, Douelle, Mercuès...

Orphéon de Cahors
Les membres de l'Orphéon sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu mercredi soir, à 9 heures, pour la préparation du concert qui aura lieu le lundi 10 juin.

Attentat aux meurs
Après une enquête au sujet d'une plainte relative à des attentats commis à Latronquière, la gendarmerie a ouvert une enquête et a procédé à l'arrestation du nommé Jean Frégeac, domestique, 55 ans.

Suicide
Le jeune Marcel Guiral, 19 ans, originaire de Blars, quitta le domicile de ses patrons, à Gramat, en laissant une lettre dans laquelle il annonçait son intention de se suicider.

Tribunal Correctionnel
Audience du 31 mai
Vagabond. — Le nommé Deteage Michel, 38 ans, est condamné par vagabondage à 8 jours de prison.

Bourses nationales de 3e série
Nous apprenons avec plaisir que Mlle Marthe Bénézet, élève à l'Ecole Hôtelière de Clermont-Ferrand, fille de M. Bénézet receveur de 1re classe à la gare de Cahors, vient d'être reçue à l'examen des bourses nationales 3e série.

Pour aller et venir de Cahors à Labéraudie

M. le Préfet du Lot vient de prendre l'important arrêté suivant pour réglementer, pendant les fêtes, la circulation de Cahors à Labéraudie :

Art. 1er. — La circulation publique sera interrompue sur le chemin de Grande Communication n° 8 entre les points kilométriques 0,955 et 11.000, les 9 et 10 juin 1935, entre 10 heures et 19 heures.

Art. 2. — L'Aéro-Club du Quercy devra établir sur le chemin de Grande Communication n° 8, trois barrages destinés à interrompre la circulation et placés :

1. Un à 0 km. 955 ; l'autre à 7 km. 500 ; le troisième à Douelle, au 1er croisement du chemin de Grande Communication n° 8 (11 km.) et du chemin de Grande Communication n° 27 a.

Art. 3. — La circulation se rendant de Cahors à Douelle et les au delà ou vice-versa sera détournée par les Routes Nationales n° 20 et n° 111 entre Cahors et Mercuès et le chemin de Grande Communication n° 27 a entre Mercuès et Douelle.

Art. 4. — Un sens unique sera établi sur le chemin vicinal ordinaire n° 6 de la commune de Cahors, passant par la fontaine des Chartreux, dans le sens pont de Saint-Georges.

Art. 5. — Pendant la durée de l'interdiction, toutes mesures utiles seront prises par la Société « l'Aéro-Club du Quercy » et sous son entière responsabilité, en vue de la réglementation de la circulation dans l'enceinte comprise entre les barrages.

Art. 6. — Le présent arrêté sera affiché et aux abords immédiats des barrages et dans les communes intéressées.

Art. 7. — L'ingénieur en chef du Service vicinal, le Commandant de gendarmerie, le Commissaire de police de Cahors et les Maires des communes de Cahors, Pradines, Douelle, Mercuès, seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

On sait que le Comité des fêtes de Cahors vient d'éditer un opuscule illustré donnant sur les grandes fêtes d'aviation des 8, 9 et 10 juin son sommaire le plus complet, mais encore de nombreux et utiles renseignements pratiques.

Cet opuscule a été tiré à 20.000 exemplaires et distribué dans toutes les communes du Département du Lot et dans les villes importantes des départements voisins.

Le Comité recommande aux personnes qui ont reçu des paquets d'opuscules, les programmes de les distribuer autour d'elles le plus tôt possible et gratuitement.

Il les remercie vivement de leur obligeance.

NON, CE N'EST PAS VRAI !

Divers journaux ont annoncé que notre compatriote, M. le Premier Président Ramet, habitant Toulouse, était l'un des gagnants du gros lot (quatrième tranche) de la Loterie Nationale, gagné par des Toulousains anonymes.

M. le Premier Président Ramet nous prie de démentir cette nouvelle entièrement fautive.

Légion d'Honneur

Notre compatriote M. Paul Décamps, de Tour-de-Faure, entrepreneur des tabacs à Rumilly (Hte-Savoie), est inscrit au tableau de la Légion d'honneur. Nos félicitations.

Les Sports

Cyclisme, Championnat du Lot de fond

Le Comité départemental de l'Union Véloclub de France organise, le dimanche 16 juin, le Championnat du Lot de fond sur le parcours Figeac-St-Céré par Lacapelle-Mariaul, retour par Gramat, Lissac et Cont-d'Eau.

Tous les coureurs licenciés de l'U.V.F. du département sont désignés d'office pour participer à cette épreuve. Le Comité leur rappelle qu'ils ne doivent s'engager dans d'autres courses, ce jour-là, sous peine d'amendes et d'être disqualifiés.

Des primes seront distribuées sur le parcours, notamment par le Vélo Club de St-Céré. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bessières Jean, chef délégué sportif à Figeac.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratrier

Nécrologie. — Vendredi dernier est décédé après une douloureuse maladie, à l'âge de 63 ans, M. Jean Brocard.

Né à Saint-Aureil le 25 mars 1872, le regretté défunt était un homme très actif, très courageux et qui, très ingénieux, savait admirablement vaincre tous les obstacles qui gênaient la réalisation de ses projets.

Gérant, pendant plusieurs années de la succursale de la Société « l'Épargne » à Castelnau-Montratrier, notre ami s'occupa ensuite de la constitution de belles plantations de chasselas et de vignes ; il organisa ensuite pour le public, scierie, battage et labourage mécaniques.

Ferme et dévoué à la défense des intérêts de tous ses compatriotes, M. Brocard a fait à plusieurs reprises partie du Conseil municipal, soit comme élu de la section de Saint-Aureil ou de la section de Castelnau. Son état de santé l'empêcha de solliciter le renouvellement de son mandat le 5 mai dernier.

M. Brocard a toujours été un ferme et sincère républicain qui laisse à tous les démocrates d'unanimes regrets.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche, 2 juin, à 9 h. 30. Une foule très nombreuse accompagnait le cercueil du défunt qui a été transporté à Saint-Aureil dans le caveau de famille.

Dans une touchante allocution, M. Blanié, maire, a retracé la vie et le rôle très intéressants de l'ancien conseiller municipal.

Nous adressons à sa veuve éplorée qui le secondait si vaillamment, à son cher fils, à sa belle-fille et à ses nombreuses petites-filles qui faisaient sa joie, l'hommage ému de notre compassion sincère et profonde et de nos regrets.

Foire. — La prochaine grande foire de Castelnau-Montratrier aura lieu le mardi, 11 juin.

Etat civil du mois de mai. — Naissance : Guy-Joseph-Henri Laroque, à Latapie.

Mariage. — Néant.

Décès : Pierre Albiac, cultivateur, à Saint-Aureil, âgé de 79 ans ; Jean Roujols, cultivateur, à Castelnau, âgé de 77 ans ; Marie Brugel, veuve Pierre Québre, sans profession, âgée de 67 ans, à Castelnau ; Marie Laques, veuve Apchié, sans profession, à Rinsac, âgée de 83 ans ; Marie Laques, veuve Reygasse, sans profession, à Marsac, âgée de 81 ans ; Pierre Alléguin, à Ganic, âgé de 71 ans ; Henriette-Mélanie Brugel, veuve Prosper Valadié, sans profession, à Castelnau, âgée de 79 ans ; Marguerite Rouchy, veuve Péry, sans profession, à Ganic, âgée de 67 ans ; Anne Julia, veuve interogent pas ? Et avec vous, Mademoiselle Renée et tous vos domestiques.

— C'est vouloir torturer les gens à plaisir que les harceler de la sorte ! — Mais, chère Madame, comment agir autrement dans une enquête si on entend les témoignages immédiats du drame. D'ailleurs, j'entends parler dans le hall. Excusez-moi, je vais les recevoir puisque vous le désirez.

— Je vous en remercie. Elle remonta dans la chambre de sa fille, tandis qu'il suivait les nouveaux arrivants au fumoir où Julien les avait introduits.

— Le policier s'inclina : — Le Docteur Pascal sans doute ? Il me semble reconnaître votre voix.

— En effet, Monsieur le Commissaire, c'est moi, qui, tout à l'heure, vous ai téléphoné à votre domicile.

— Je n'ai fait que passer au commissariat prendre mon secrétaire qui s'y trouvait de service. Vous m'avez prié de venir constater un crime. De quoi s'agit-il ? Le domestique, qui nous a ouvert, n'a rien pu m'en dire. Tout me paraît si calme ici que j'ai peine à croire qu'un drame ait pu s'y produire.

— C'est pourtant la vérité. En deux mots voici : On a hier fêté à la villa, les fiançailles de Mademoiselle de Seillon avec le duc de Berwickland. Un dîner a réuni autour de la même table, les seuls intimes. J'en étais. Vers minuit on se sépara, après avoir pris congé de nos hôtes qui paraissent satisfaites de la réussite de leur réception.

— Je n'en revenais pas, j'en ressortais presque aussitôt appelé auprès d'un malade. A mon retour, alors que j'avais pas encore quitté mon pardessus, le téléphone sonna. Je pris l'appareil. Je reconnus avec stupeur la voix de Julien.

— Julien ? — Oui, le valet de chambre des Seillon, leur chauffeur à l'occasion. — Celui qui nous a ouvert ?

— Non, un autre qui nous attend auprès de la victime, dehors, au jardin. Il me pria d'accourir d'urgence, au secours de Mademoiselle de Seillon.

— Serait-ce une deuxième victime ? — Je l'ignore. Vous en jugerez vous-même. Je pris ma voiture et quelques instants plus tard j'étais au chevet de la pauvre enfant.

— Elle est blessée ? — Non, je l'ai trouvée évanouie, sans aucune contusion ni marque suspecte.

— La cause de cette syncope ? — Ah voilà, c'est là, je le sens, qu'est le noeud de l'énigme.

— Pourquoi donc ? — Parce que Mademoiselle de Seillon ne se souvient plus comment ni pourquoi elle a quitté sa chambre pour descendre au jardin où sa mère l'a trouvée évanouie sur le palier d'entrée de service.

— Comment Mademoiselle de Seillon a-t-elle été amenée à descendre, elle aussi, par cet escalier ?

ve Bôrd, sans profession, à Saint-Anthet, âgée de 77 ans ; Jean Brocard, cultivateur, à Castelnau, âgé de 63 ans.

Marminiac
Ivresse. — Les gendarmes de Cazals ont procédé à l'arrestation du nommé Jean Maurice, cultivateur à Marminiac, qui était en état d'ivresse et faisait du scandale sur la voie publique.

Le même fait connaître la visite, faite le 19 mai, à St-Cirq, Cahors et Gabrertes, par le S.I. de Montauban, sous la conduite de son Président, M. Battut et de son secrétaire, M. Chaillat.

Le Comité des Fêtes a tenu vendredi dernier une importante réunion qui a permis d'arrêter les grandes lignes du programme.

Le programme qui sera affiché incessamment contentera les plus difficiles et donnera satisfaction au commerce local tout entier.

Le concours de boules, les courses de bicyclettes, la fête nautique plairont à tout le monde et permettront de donner satisfaction à plusieurs quartiers déshérités.

Nos fêtes s'annoncent donc très brillantes et nous espérons que si le soleil veut bien les favoriser, elles auront un succès sans précédent.

N.B. — Les quêtes seront faites cette semaine à domicile ; nous sommes persuadés que les queteurs recevront partout un excellent accueil et ce dans l'intérêt du commerce local.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Christiane Balaran. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Payrac
Noyé. — M. Vergnes Jean, 57 ans, propriétaire, était allé puiser de l'eau dans une citerne proche de sa maison. Il tomba dans l'eau. Quand on le retira, il était mort.

St-Chamrand
Dans le fossé. — M. Fresquet pilotait un camion chargé de barriques, lorsque sur la route, il aperçut une auto qui venait vers lui. Il voulut se garer, mais le camion alla dans le fossé. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Louradour, épicière à Vayrac.

Mme Louradour est décédée à Cahors, où elle avait été transportée pour subir une opération chirurgicale. Elle était âgée de 56 ans. Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

Société des Etudes du Lot
Séance du 27 mai 1935
Présidence de M. Irague.

Présents : MM. J. Calmon, Faurel, Chanoine Foissac, Jauffret, Laubat, Lucie, Monteil, Pendaries, Rajade, Rigaudières, Rougé, Chanoine Sol, Straboul, Teyssoières, Vialard.

Excusés : MM. Bergon, Feyt, Gauthier. Le Procès-Verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections : 1. Comme membres résidents ; de MM. Alayrac et Barat ; 2. Comme membre correspondant ; de M. Caponade.

Présentations : 1. Comme membres résidents ; de M. Delanis, négociant, rue de la Brasserie, par MM. J. Calmon et Laubat ; de M. Marcel Murat, contrôleur principal des tabacs, par MM. Jauffret et J. Calmon.

2. Comme membre correspondants ; de M. le chanoine Lizouret, curé-doyen de Luzech, par MM. J. Calmon et Jauffret ; de M. Quételard, architecte diplômé au Touquet-Paris-Plage (Pas-de-Calais), par MM. F. Bergouinoux et Lucie ; de M. le docteur Faure, maire de Labastide-Murat, par MM. F. Bergouinoux et Lucie.

M. le Secrétaire Général rend compte des publications reçues et signale :

1. dans le Courrier du Centre, du 6 mai 1935, une étude de notre confrère M. Vanel, sur « Gloriette de Thémis » ; 2. dans le Bulletin de N.-D. de Rocamadour, de mai, le récit du miracle : « Notre-Dame et le Jongleur ».

M. le Président donne lecture d'une pièce de vers, en langue occitane, de M. l'abbé Cubaynes, parue dans « Le Gai Saber », de février 1935, ayant pour titre « Catinon ».

M. Lucie signale un article d'Antoinette-André Lamandé : « Le Quercy, terre de séduction », parue dans la « Diane du Quercy ».

Le même fait connaître la visite, faite le 19 mai, à St-Cirq, Cahors et Gabrertes, par le S.I. de Montauban, sous la conduite de son Président, M. Battut et de son secrétaire, M. Chaillat.

M. le Secrétaire Général rappelle que l'excursion annuelle se fera en Haut-Quercy, le jeudi 13 juin (Carennac, Tauriac, Beaulieu-sur-Dordogne, Martel).

Les détails sur cette promenade ont été donnés en temps utile.

Les personnes qui désirent y prendre part doivent en aviser au plus tard le 9 juin, le Secrétaire Général, 3, rue Joachim-Murat.

Le Rassemblement aura lieu sur la place du monument Gambetta et le départ est fixé pour 6 h. 45.

Le prix de l'excursion, tous frais compris, est de 55 francs ou de 25 fr. pour les personnes n'assistant qu'à déjeuner ou suivant dans leur voiture particulière.

Ces prix seront majorés de 10 0/0 pour les personnes étrangères à la société.

La prochaine séance n'aura lieu que le 17 juin.

Paris, 11 h. 15.

D'Auxerre. — Le pont suspendu de la ville « Allier-sur-Yonne, s'est effondré, ce matin, au passage d'un camion. On compte deux morts.

Les inondations aux Etats-Unis
De New-York. — Les inondations qui viennent de ravager les Etats du Colorado, Wyoming, Nebraska, Kansas, Missouri ont provoqué la mort de 145 personnes.

Un formidable incendie à Shanghai
De Shanghai. — Un formidable incendie a ravagé la partie nord de la ville de Moukden, provoquant la mort de 60 personnes dont 30 soldats. Plusieurs centaines d'habitants sont sansabri.

Une voiture blindée pour le président Roosevelt
De New-York. — Une voiture blindée, susceptible de marcher à 170 kilomètres à l'heure et présentant l'apparence d'une voiture de luxe, vient d'être terminée à Buffalo. Elle est destinée au Président Roosevelt.

REMERCIEMENTS

Madame Honoré DALQUIÉ, née FOURNIÉ ; Monsieur Honoré DALQUIÉ et leurs enfants ; Monsieur Raoul LACASSAGNE ; Mademoiselle Christiane LACASSAGNE. Les familles GRANIE, PEYRINAC et Mademoiselle Célestine CAVIOLLE, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Henri FOURNIÉ
Conseiller honoraire, Chevalier de la Légion d'honneur, Maire du Montat

REMERCIEMENTS

Madame Veuve BARREIRE, sa fille Jeanne et toute sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Ernest BARREIRE
décédé à l'âge de 42 ans. Employé du P.O. Ancien combattant. Médaille militaire.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur BALARAN et toute la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur chère petite Christiane.

« Depuis vingt-cinq ans j'avais mal à la tête... » environ trois fois par semaine. Grâce au Gandol dont j'ai fait une cure suivie, je viens vous certifier qu'en l'espace de 3 mois, j'ai souffert du mal de tête seulement 4 fois.

C'est donc un résultat merveilleux que j'ai obtenu. (D. R. à Domperret-Allier). Contre maux de tête, et rhumatismes, les cachets de Gandol ont une action toute particulière que certains de leurs composants calment et d'autres arrêtent la surproduction de l'acide urique : 12 fr. 75 pour une cure. Taxis Phies, et Phie Orliaac à Cahors.

ON DEMANDE
Apprenti boulanger
15 à 16 ans
S'adresser : Boulangerie LAFON
rue Nationale, CAHORS

Bonne sérieuse
sachant bien faire cuisine
est demandée chez Mme PETIT
64, rue Emile-Zola, CAHORS

A vendre pour cause de départ
Un immeuble
avec jardin et terrasse
sis rue Neuve des Badernes
S'adresser à Mme J.-C. COURSE
Faubourg Cabazol

TRÈS INTÉRESSANT
Très bon phono
et disques à vendre
EXCELLENTE OCCASION
S'adresser Bureau du Journal

A PARIS
Voyageurs, Touristes
Compagnies
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (8e)

TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES à UN LIT
de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC
(Tribunal de Cahors)
Propriétaire
Téléphone
ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le
Journal du Lot

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

Un pont s'effondre
D'Auxerre. — Le pont suspendu de la ville « Allier-sur-Yonne, s'est effondré, ce matin, au passage d'un camion. On compte deux morts.

Les inondations aux Etats-Unis
De New-York. — Les inondations qui viennent de ravager les Etats du Colorado, Wyoming, Nebraska, Kansas, Missouri ont provoqué la mort de 145 personnes.

Un formidable incendie à Shanghai
De Shanghai. — Un formidable incendie a ravagé la partie nord de la ville de Moukden, provoquant la mort de 60 personnes dont 30 soldats. Plusieurs centaines d'habitants sont sansabri.

Une voiture blindée pour le président Roosevelt
De New-York. — Une voiture blindée, susceptible de marcher à 170 kilomètres à l'heure et présentant l'apparence d'une voiture de luxe, vient d'être terminée à Buffalo. Elle est destinée au Président Roosevelt.

DES CRIS... AU CLAIR DE LUNE

PAR OLIVIER DUVERGER

— Que faites-vous, devant cette maison, à cette heure ? — Interloqué par le ton de cette question l'homme riposta : — Et vous ? — Moi, je fais mon métier. Je suis le commissaire du quartier.

Se découvrant, Simon s'exclama : — Oh ! Pardon, Monsieur le Commissaire, je ne savais pas, c'est vous précisément que j'attendais.

Les deux policiers échangèrent un sourire plein d'ironie pour leur vaine crainte et leur lourde erreur ! — M. Polliat s'enquit : — C'est bien ici la villa des Fleurs ?

— Oui, Monsieur le Commissaire. On vient de me signaler qu'un crime vient de s'y commettre. Est-ce vrai ? — Je le crains, Monsieur le Commissaire.

— Comment, vous le craignez. On n'en est pas sûr ? — Monsieur le Docteur Pascal vous attend. Il vous renseignera mieux que moi.

— C'est bien, conduisez-nous auprès de lui. Les graviers des allées crièrent sous leurs pas.

Julien qui attendait dans le hall, frappa à la porte du boudoir : — Entrez ! — Madame, ces Messieurs sont là ! — Mme de Seillon pria le médecin : — Docteur, soyez assez aimable pour les recevoir. La fatigue d'hier, les émotions de cette nuit m'écraient. Mieux que moi vous pourriez leur expliquer le drame. Vous savez où se trouve le malheureux que vous avez empêché d'enlever. Conduisez-les auprès de lui et qu'on enlève au plus tôt, pour en finir avec cette horrible aventure !

— Comptez sur moi, Madame. Rendez-vous en attendant qu'ils vous entendent. — Elle protesta indignée : — Ils vont m'interroger, moi ? Que voulez-vous que je leur dise ? Je ne sais rien. Vous me remplacez.

— Je doute qu'ils se contentent de mes déclarations, et ma foi, je les comprendrais assez. Je ne suis arrivé qu'après le drame. Vous étiez présente à la villa au moment du crime. Vous et vos gens avez entendu les appels de détresse, montant du jardin. Je n'ai constaté que la mort du malheureux. Vous avez été la première à découvrir votre fille évanouie sur le palier de l'entrée de service. Comment voulez-vous qu'ils ne

vous interrogent pas ? Et avec vous, Mademoiselle Renée et tous vos domestiques.

— C'est vouloir torturer les gens à plaisir que les harceler de la sorte ! — Mais, chère Madame, comment agir autrement dans une enquête si on entend les témoignages immédiats du drame. D'ailleurs, j'entends parler dans le hall. Excusez-moi, je vais les recevoir puisque vous le désirez.

— Je vous en remercie. Elle remonta dans la chambre de sa fille, tandis qu'il suivait les nouveaux arrivants au fumoir où Julien les avait introduits.

— Le policier s'inclina : — Le Docteur Pascal sans doute ? Il me semble reconnaître votre voix.

— En effet, Monsieur le Commissaire, c'est moi, qui, tout à l'heure, vous ai téléphoné à votre domicile.

— Je n'ai fait que passer au commissariat prendre mon secrétaire qui s'y trouvait de service. Vous m'avez prié de venir constater un crime. De quoi s'agit-il ? Le domestique, qui nous a ouvert, n'a rien pu m'en dire. Tout me paraît si calme ici que j'ai peine à croire qu'un drame ait pu s'y produire.

— C'est pourtant la vérité. En deux mots voici : On a hier fêté à la villa, les fiançailles de Mademoiselle de Seillon avec le duc de Berwickland. Un dîner a réuni autour de la même table, les seuls intimes. J'en étais. Vers minuit on se sépara, après avoir pris congé de nos hôtes qui paraissent satisfaites de la réussite de leur réception.

— Je n'en revenais pas, j'en ressortais presque aussitôt appelé auprès d'un malade. A mon retour, alors que j'avais pas encore quitté mon pardessus, le téléphone sonna. Je pris l'appareil. Je reconnus avec stupeur la voix de Julien.

— Julien ? — Oui, le valet de chambre des Seillon, leur chauffeur à l'occasion. — Celui qui nous a ouvert ?

— Non, un autre qui nous attend auprès de la victime, dehors, au jardin. Il me pria d'accourir d'urgence, au secours de Mademoiselle de Seillon.

— Serait-ce une deuxième victime ? — Je l'ignore. Vous en jugerez vous-même. Je pris ma voiture et quelques instants plus tard j'étais au chevet de la pauvre enfant.

— Elle est blessée ? — Non, je l'ai trouvée évanouie, sans aucune contusion ni marque suspecte.

— La cause de cette syncope ? — Ah voilà, c'est là, je le sens, qu'est le noeud de l'énigme.

— Pourquoi donc ? — Parce que Mademoiselle de Seillon ne se souvient plus comment ni pourquoi elle a quitté sa chambre pour descendre au jardin où sa mère l'a trouvée évanouie sur le palier d'entrée de service.

(A suivre).

**GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE**  
de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...  
Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.  
Teintures de fourrures, Nettoyage d'ameublements, etc...  
ENVOI TOUS LES SAMEDIS  
Travail soigné  
Dépôt pour Cahors :  
Madame Louis BONNET  
8, rue des Capucins

**PRETS RAPIDES**  
sous toutes formes vous seront procurés rapidement par particuliers à partir de 5.000 fr. Rien à verser d'avance sur la com. TAUX REDUIT. ECRIVEZ.  
Réponse gratuite  
CAISSE IMMOBILIERE  
104, rue Réaumur, PARIS

REPRESENTANT avec auto, sérieux et très actif est demandé par l'une des plus anciennes maisons HUILES AUTOS pour Agence Générale dans la région. Ecrire : SANTEVER, P. O. P. 88, Boul. St-Michel, PARIS.

**Bibliographie**  
LE PISSENLIT

Les auteurs anciens plaçaient le pissenlit parmi les plantes diurétiques appelées « froides », en compagnie de la chicorée, de l'oseille, du fraisier, de la mauve, du népenthé, en opposition avec les plantes appelées diurétiques « chaudes » telles que le persil, l'ache, le fenouil, l'oignon, etc.

Ceux qui, pour des raisons d'insuffisance hépatique, urinent peu se trouveront parfaitement d'une cure de pissenlit et la bile reprendra son libre cours.  
Dans un article magnifiquement documenté, publié dans le numéro du 1<sup>er</sup> juin de « GUERIR », la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique, le

docteur J. Brel, poursuivant ses études sur « Les vertus curatives des Plantes » expose aux lecteurs de cette belle revue l'influence heureuse du pissenlit sur l'organisme. Il y a là une suite d'articles à suivre de près et dont nos lecteurs tireront le plus grand profit pour eux et pour leur famille.

Dans ce même numéro de « GUERIR » lire également les remarquables études suivantes : Ne soulevez pas les enfants par le poignet. — Conseils pratiques aux baigneurs : comment se soigner « aux eaux ». — Les péroniques aigüés. — La couperose. — Quand, pourquoi et comment on extirpe la matrice. — Médecine sportive : sur le stade. — Abrégé de l'histoire de l'éducation physique. — Les grandes enquêtes de « GUERIR » : Les traquants du radium. — L'athrepsie, maladie d'insatiation des nourrissons. — Le dermatoglyphisme. — La journée du malade. — L'hygiène des ongles. — Qu'est ce qu'une race ? — Cicatrices et greffes en chirurgie esthétique. — Les emplois peu connus du vinaigre. — L'alimentation à la période de la ménopause, etc., etc.

« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. A défaut envoi franco : « GUERIR », 12 bis, rue Keppler, Paris, 16<sup>e</sup>. (Joindre 2 francs en timbres-poste).

(Supplément aux Lectures pour Tous de juin 1935)  
X. 213 REpond O. K.  
Une Ruée vers l'or, le Tricentenaire de l'Académie Française l'Année de Bach et de Hændel, de curieux détails sur M. Goering, l'homme du fait accompli, les Sports en Angleterre, une visite à l'Exposition de Bruxelles, tels sont les articles de pleine actualité que publient les Lectures pour Tous de juin, en même temps que ce roman complet : X.213 répond O.K., drame émouvant de l'aviation inspiré d'un mystère récent qui n'est pas encore éclairci.

Le Journal est en lecture dans le local de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Valenciennes, PARIS

**Le transport du bétail vivant par chemin de fer**

Porcs, Veaux et Moutons

A l'heure où l'opinion publique s'intéresse tout particulièrement aux mesures susceptibles d'influer sur le coût de la vie, il ne paraît pas inutile de préciser pour nos lecteurs, les modifications apportées par les Grands Réseaux de Chemin de Fer à la tarification applicable aux expéditions de veaux, porcs et moutons. Elles sont en vigueur depuis le 11 janvier 1935 et intéressent spécialement les transports aux courtes et moyennes distances.

D'une manière générale, la nouvelle tarification résultant de ces modifications apporte des réductions dans les frais de transport, allant dans certains cas jusqu'à 40 et 50 0/0 des prix des anciens barèmes appliqués avant le 11 janvier.

Les exemples ci-après intéressant des gares expéditrices situées dans notre région permettent d'apprécier à sa jus-

le valeur, l'effort fait par les grands Réseaux pour faciliter les transactions portant sur le bétail.

C'est ainsi que pour un envoi composé de 30 veaux chargés dans un wagon de 15 mètres carrés de superficie et expédié de Figeac à Gourdon (104 km.), le prix total du transport en petite vitesse est de 305 fr. 55. Si cet envoi était expédié en grande vitesse, le prix serait de 333 fr. 50 seulement pour le même trajet.

Pour un envoi de 53 porcs, chargés dans un wagon de 20 mètres carrés et expédiés de Souillac à Castillon (114 kilomètres), les frais de transports s'élèvent à 587 fr. 30 en grande vitesse ; ils ne sont plus que de 530 fr. 45, en petite vitesse.

Pour 65 moutons, chargés dans un wagon de 15 mètres carrés et expédiés de St-Denis-Catus à Limoges-Bénédictins (184 km.) les frais de transport sont de 530 fr. 90 en grande vitesse. Ils ne sont plus que de 452 fr. 90 pour un même envoi en petite vitesse.

Enfin, pour 86 moutons chargés dans un wagon de 20 mètres carrés de superficie et expédiés de Gourdon à Libourne (154 km.) le prix total du trans-

port en grande vitesse est de 601 fr. 40 ; il ne s'élève plus qu'à la somme de 532 fr. si ce même envoi est effectué en petite vitesse.

**P.-O.-MIDI**

Les châteaux du Blésois et de Touraine en automobile

Du 1<sup>er</sup> avril au 13 octobre 1935

Pendant la belle saison, les Chemins de fer d'Orléans et du Midi organisent des circuits pour la visite rapide et pratique des plus intéressants châteaux de la Loire dont ci-après la nomenclature :

Au départ de Bois (2 circuits). — Chambord, Cheverny, Chaumont, — Prix du transport : 18 fr., ou 28 fr.

Au départ de Tours (5 circuits). — Loches, Chenonceaux, Amboise, Villandry, Azay-le-Rideau, Chinon, Ussé, Langeais, Cinq-Mars, Luynes,

Chaumont, Blois, Chambord, Cheverny. — Prix du transport : 22 fr. ; 25 francs ; 34 fr. ; 36 fr. ; 50 fr.

Pour tous renseignements, délivrance des billets, location des places d'auto-car moyennant une taxe de 2 francs par personne, s'adresser :

— à Paris : aux agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ; à la gare du Quai d'Orsay (Bureau de Renseignements de la gare et Bureau de l'Union Nationale des Agences de Voyages) ;

— à Blois : à la gare ; au Bureau du Service d'auto-cars, 2 pl. Victor-Hugo,

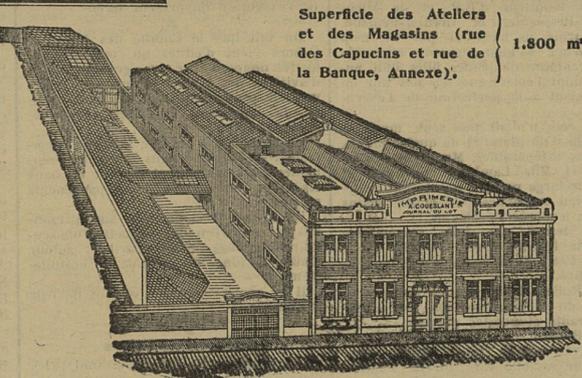
— à Tours : à la gare ; au Bureau du Service d'auto-cars, 8, boulevard Bérenger,

— aux Principales Agences de Voyages.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co gérant : L. PARAZINES.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
(Personnel intéressé)  
**CAHORS (Lot)**  
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE  
NEUF LINOTYPES  
22 PRESSES  
LIVRAISON RAPIDE  
— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) : 1.800 m<sup>2</sup>

Avec 1000 idées jeunes et neuves  
la **MODE PRATIQUE** vous révèle comment s'en tirer pour la Toilette la Maison les Enfants  
TOUS LES SAMEDIS : 1 FR

**SERVICE D'ÉTÉ 1935**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 25	22	40	22	40	22	40
PARIS (Aust.) dép.	7 55	10 27	19	55	22	12	22	40
LIMOGES (arr.)	15 48	0 1	1 27	3 3	5 26	0	4	1 35
LIMOGES (dép.)	15 57	0 4	1 35	3 8	5 42	0	4	1 35
BRIVE (arr.)	15 28	17 31	1 29	3 4	4 31	7 22	1	29
BRIVE (dép.)	7 48	12 33	15 55	17 37	18 10	1 35	3 14	4 37
Gignac-Cressensac	8 24	13 9	16 29	19 13	—	—	—	—
SOULLAC (dép.)	8 46	13 36	16 48	18 16	19 41	—	5 14	8 16
CAZOUËLES	8 53	13 43	16 54	19 50	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8 58	13 48	16 58	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénélon	9 7	13 57	17 7	20 9	—	—	—	—
Nozac	9 16	14 6	17 16	—	—	—	—	—
GOURDON (dép.)	9 29	14 19	17 26	18 49	20 33	—	4 20	8 44
Saint-Clair	9 38	14 28	17 34	—	—	—	—	—
Dégagnac	9 48	14 38	17 44	—	—	—	—	—
Thézac-Peyrilles	9 58	14 48	17 54	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10 8	14 58	18 3	—	—	—	—	—
Espère	10 16	15 6	18 10	—	—	—	—	—
CAHORS (arr.)	10 25	15 18	19 19	16	3 7	4 59	6 11	9 24
CAHORS (dép.)	11 51	17 56	19 20	3 11	5 3	6 15	9 30	7 27
Sept-Ponts	12 2	18 7	—	—	—	—	—	—
Cieurac	12 17	18 22	—	—	—	—	—	—
Lalbenque	12 24	18 29	—	—	—	—	—	—
Causade	12 52	18 59	20 1	—	—	5 46	10 14	8 27
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	20 22	—	—	4 7	6 7	10 10
MONTAUBAN arr.	16 43	—	21 6	—	—	4 50	7 8	11 57

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 50	8 40	8 30	13 25	15 51	20 8
MONTAUBAN. d.	6 11	9 53	9 11	14 6	16 52	20 50
Causade.....	6 50	10 27	9 30	—	17 17	21 10
Lalbenque.....	7 26	11 5	—	—	17 52	—
Cieurac.....	7 34	11 13	—	—	18	—
Sept-Ponts.....	7 44	11 22	—	—	18 10	—
CAHORS... arr.	7 50	11 28	10 5	14 58	18 16	21 50
CAHORS... dép.	8 1	—	10 9	15 2	18 24	21 54
Espère.....	8 15	—	—	—	18 35	—
St-Denis-Catus.....	8 28	—	—	—	18 47	—
Thézac-Peyrilles.....	8 41	—	—	—	19	—
Dégagnac.....	8 50	—	—	—	19 8	—
Saint-Clair.....	8 58	—	—	—	19 16	—
GOURDON (1) d.	9 11	—	10 47	—	19 27	22 38
Nozac.....	9 18	—	—	—	19 34	—
Lamothe-Fénélon.....	9 26	—	—	—	19 42	—
La Chap.-de-Mar.....	9 33	—	—	—	19 49	—
CAZOUËLES.....	9 39	—	—	—	19 55	—
SOULLAC. dép.	9 53	—	11 8	—	20 6	23 3
Gignac-Cressensac.....	10 21	—	—	—	20 34	—
BRIVE..... a.	10 46	—	11 46	16 33	20 59	23 44
BRIVE..... d.	—	—	11 54	16 39	—	23 51
PARIS... (A.) arr.	—	—	18 58	23 23	—	6 43
PARIS... (O.) arr.	—	—	19 10	23 35	—	8 23

**De Cahors à Libos**

CAHORS.....	6 29	15 20	»	18 41
Mercuès.....	6 43	15 34	»	18 55
Douelle (Arrêt).....	6 47	15 38	»	18 59
Parnac.....	6 54	15 46	»	19 7
Luzech.....	7	15 52	»	19 13
Castelfranc.....	7 12	16 3	»	19 24
Puyssac (Arrêt).....	7 16	16 7	»	19 28
Puy-l'Évêque.....	7 24	16 15	17 22	19 36
Duravel.....	7 31	16 22	17 34	19 43
Soturac-Touzac.....	7 38	16 29	17 46	19 50
Fumel.....	7 48	16 40	18 13	20 1
LIBOS.....	7 53	16 45	18 19	20 6

**De Libos à Cahors**

LIBOS... dép.....	6 34	9 24	13 24	18 2
Fumel.....	6 42	9 31	13 31	18 9
Soturac-Touzac.....	6 58	9 41	13 41	18 19
Duravel.....	7 9	9 48	13 48	18 26
Puy-l'Évêque.....	7 25	9 56	13 55	18 33
Puyssac (Arrêt).....	7 39	10 4	14 3	18 41
Castelfranc.....	7 43	10 9	14 8	18 46
Luzech.....	8 7	10 20	14 19	18 56
Parnac.....	8 20	10 29	14 28	19 6
Douelle (Arrêt).....	8 27	10 34	14 33	19 11
Mercuès.....	8 35	10 39	14 38	19 17
CAHORS.....	8 53	10 51	14 50	19 30

**St-Denis-près-Martel et Aurillac**

St-Denis-près-Martel.	4 47	13 35	»	17 13
Vayrac	4 55	13 43	»	17 21
Béaillé (arrêt).....	5 1	13 47	»	17 26
Puybrun.....	5 10	13 55	»	17 34
Brétenoux-Biars.....	5 21	14 6	»	17 44
Port-de-Gagnac.....	5 28	14 12	»	17 51
Laval-de-Cère.....	5 39	14 20	»	17 59
Lamativie.....	6 1	14 37	»	18 20
Siran (arrêt).....	6 17	14 51	»	18 37
La Roquebrun.....	6 32	15 4	»	18 53
AURILLAC... arrivée.	7 13	15 42	»	19 37

**Le Buisson à St-Denis-près-Martel**

Le Buisson. dép.	6 46	10 41	»	19 42
Sarlat.....	7 53	11 45	17 46	20 46
Cazouès.....	8 23	12 20	19 18	21 21
Souillac.....	8 19	12 28	19 31	21 9
Le Pigeon.....	8 31	11 42	12 57	15 20
Baladou. Arrêt.....	8 35	11 49	13 1	15 24
Martel.....	8 42	12 14	13 8	15 31
St-Denis-p.-M. ar.	8 51	12 26	13 17	15 40

**St-Denis-près-Martel au Buisson**

St-Denis-p.-M. d.	7 31	9 14	13 41	16 44
Martel.....	7 44	9 27	13 54	17 13
Baladou. Arrêt.....	7 50	9 33	14	17 23
Le Pigeon.....	7 53	9 37	14 3	17 38
Souillac.....	6 52	8 2	9 46	14 12
Cazouès.....	7 1	9 2	14 21	19 55
Sarlat.....	7 24	9 37	15 4	20 38
Le Buisson. ar.	6 9	7	18 39	15 54

**Toulouse à Capdenac, Brive et Toulouse**

TOULOUSE. dép.	»	»	»	10 14	14 48	17 41
CAPDENAC. a.	2 18	7 17	11 19	17 20	13 46	18 14
FIGEAC. d.	2 38	7 31	11 33	17 23	13 58	18 38
Le Pournel.....	»	7 50	12	»	14 13	18 5
Assier.....	3 35	8 1	12 16	»	14 32	19 12
Flaujac (halte).....	»	8 10	12 27	»	14 49	23 22
Rocamadour.....	5 6	8 23	12 47	»	15 5	19 45
Montvalent.....	5 19	8 35	12 59	»	15 19	19 56
St-Denis-p.-M. ar.	5 37	8 9	13 16	»	15 28	20 10
Martel (dép.).....	5 4	8 58	13 27	»	15 37	20 19
Quatre-Routes.....	5 55	9 6	13 32	»	15 47	20 23
Turenne.....	6 7	9 16	13 43	»	15 56	20 33
BRIVE..... ar.	6 19	9 28	13 54	»	16 6	20 47
BRIVE..... ar.	6 50	9 46	14 21	»	16 26	21 7
PARIS (Orsay) ar.	—	19 10	—	»	5	